

Condition de participation aux ateliers vacances de l'aslec



L'équipe de l'aslec propose des activités ludiques et funs adaptées aux différents âges qui permettent aux enfants et aux jeunes de découvrir les notions de collaboration, de socialisation, d'intégration, d'écologie, de citoyenneté, d'égalité des chances ou encore d'autonomie.

Tarifs

- a) Enfants des communes de Sierre (Sierre, Granges, Noës) : prix sous l'atelier
- b) Enfants d'autres communes : prix sous l'atelier + Fr. 20.- pour les ateliers d'été

Le paiement se fait directement lors de l'inscription en ligne sur la plateforme « etickets.infomaniak.com ». Les moyens de paiement acceptés sont : postcard/postfinance, carte de crédit et twint. Si vous n'avez pas la possibilité de faire un paiement en ligne, vous pouvez sélectionner l'option « directement à l'aslec » qui vous offrira une fenêtre de temps d'une semaine pour venir réaliser le paiement en liquide auprès de nos collaborateurs. En cas de non-paiement dans les délais, la place sera attribuée à un autre enfant. En cas de désistement, le montant ne sera pas remboursé.

Info COVID

Les mesures de protections préconisées par les autorités restent en vigueur. Nous ferons le maximum pour éviter une propagation éventuelle du virus (prise de température quotidienne, solution désinfectante, distanciation). Néanmoins, si votre enfant présente des symptômes, merci de ne pas l'amener et de nous avvertir directement. Si nous constatons des symptômes chez un enfant, nous le renverrons immédiatement à la maison et prendrons les mesures adéquates. Le prix de l'atelier ne sera pas remboursé en cas d'annulation.

Assurances

Tou-t-e-s les participant-e-s doivent être assuré-e-s par leurs propres soins en cas d'accident et doivent posséder une RC. L'enfant est tenu-e de respecter les consignes des responsables d'ateliers.

Sécurité

Un encadrement suffisant est prévu pour chaque atelier en fonction de la nature de l'activité. Les moniteurs-trices et les accompagnateurs-trices ont été informé-e-s de leurs responsabilités et des mesures d'urgence à prendre en cas d'accident.

Divers

Durant les ateliers, votre enfant peut être photographié-e. En cas de besoin, nous nous réservons le droit d'utiliser ces photos.

Transport

Par votre inscription, vous autorisez des transports éventuels de votre enfant par des véhicules utilisés par l'ASLEC.

Inscriptions

Les inscriptions par courrier, mail et téléphone ne seront pas prises en compte.

L'inscription se fait directement sur le site de l'aslec ou sur la plateforme « etickets.infomaniak.com) via le lien sur www.aslec.ch.

Pour les ateliers d'été, le programme téléchargeable fait foi, il n'y aura pas de programme plus détaillé transmis. Les dates, lieux de rendez-vous se trouvent également sur le billet à imprimer et transmettre au responsable le premier jour.

Nous nous réservons le droit d'annuler un atelier si le nombre d'enfants inscrits est inférieur à 5. Par votre inscription, vous acceptez les conditions générales de participation ci-dessus